

# **Livret des études L3 LEA parcours Tourisme méditerranéen**

**Année universitaire 2026-2027**

Contact responsable parcours : [dominique.bosquelle@univ-cotedazur.fr](mailto:dominique.bosquelle@univ-cotedazur.fr)

<https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication>

*Date d'édition : 1er juillet 2026*

*Attention ! Les informations contenues dans ce livret sont indicatives et susceptibles d'être modifiées en cours d'année.*

Les informations concernant les enseignements de langue se trouvent dans le livret des enseignements de la langue concernée : <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/formations>

## **Sommaire**

<b>Informations pratiques</b>	<b>p. 3</b>
<b>La mobilité internationale</b>	<b>p. 4</b>
<b>Poursuite d'études en Master à Nice</b>	<b>p. 6</b>
<b>Modalités de contrôle des connaissances (MCC)</b>	<b>p. 7</b>
<b>Le parcours Tourisme de la L3 LEA</b>	<b>p. 8</b>
<b>Liste des ECUE de l'UE MA Tourisme semestre 5</b>	<b>p. 11</b>
<b>Liste des ECUE de l'UE MA Tourisme semestre 6</b>	<b>p. 12</b>

# Livret d'accueil L3 LEA

## Parcours Tourisme méditerranéen

### Année 2026-2027

#### Informations pratiques :

**Pour communiquer avec l'administration et les enseignants**, n'oubliez pas d'activer votre adresse professionnelle [@etu.univ-cotedazur.fr](mailto:@etu.univ-cotedazur.fr) et de signer vos mails en indiquant votre année d'études et le cursus suivi, cela facilitera le travail de tous !

**Les emplois du temps** (edt) se trouvent sur l'intranet à la rubrique « ADE » et les **descriptifs de cours** se trouvent dans le « Syllabus » et sur « Moodle ».

Mais vous ne pourrez accéder à ces services qu'après avoir activé votre adresse professionnelle [@etu.univ-cotedazur.fr](mailto:@etu.univ-cotedazur.fr) !

#### Pour tous vos problèmes administratifs :

1) Vérifier que la réponse ne se trouve pas déjà dans les pages scolarité du site de l'Université : <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication>

2) Contacter votre **secrétariat LEA par ticket GLPI** : <http://glpi-form-sco.univ-cotedazur.fr>

3) S'adresser directement à Mme AUDREY GODEFROY (gestionnaire administrative des LEA) au bureau **A003** (entrée en face de la Bibliothèque universitaire).

**Pour tous vos problèmes d'ordre pédagogique**, vos enseignants peuvent être contactés par mail. Ils peuvent aussi vous recevoir sur RV, tout comme votre responsable pédagogique de parcours Tourisme méditerranéen.

#### Votre responsable pédagogique du parcours Tourisme méditerranéen :

Mme BOSQUELLE : [dominique.bosquelle@univ-cotedazur.fr](mailto:dominique.bosquelle@univ-cotedazur.fr)

Vous avez un *souci de santé, ou simplement besoin d'un soutien psychologique* ?

Pour tout problème d'ordre psychologique, le **BAPU NICE** (04.93.87.72.78 ou [contact@bapunice.org](mailto:contact@bapunice.org)) est à votre disposition. Prise en charge intégrale par l'assurance maladie sans avance de frais : <https://univ-cotedazur.fr/vie-des-campus/vie-pratique/sante>

Le Centre de Santé universitaire de Saint-Jean-d'Angély reçoit sur RV (**04.92.00.12.31**).

Enfin, pour tout problème de santé prolongé (hospitalisation avec convalescence, maladies chroniques, bras cassé qui vous handicape juste avant les examens, ...), n'hésitez pas à contacter le service handicap ([handicap@univ-cotedazur.fr](mailto:handicap@univ-cotedazur.fr)) afin de voir quels sont les aménagements de scolarité possibles. Pensez-y le plus tôt possible, et avant le début du semestre lorsqu'il s'agit de problèmes chroniques ! La procédure peut parfois être longue.

Vous avez un *souci financier, ou vous ne vous en sortez pas avec toutes vos démarches administratives* ? Sachez aussi qu'une **assistante sociale** est à votre disposition sur le campus (sur RV : [doctolib.fr/service-social/nice/natacha-moreau](http://doctolib.fr/service-social/nice/natacha-moreau) ).

## La Mobilité internationale, point fort du LEA à Nice

### 1) Au semestre 6 :

S'il est trop tard pour envisager un erasmus pour votre L3 (les mobilités erasmus se demandent en année n-1), vous allez quand même pouvoir goûter à l'international grâce au **stage obligatoire de deux mois en entreprise** ou administration.

Ce stage a lieu à l'étranger en fin de S6, dans un pays non francophone dont vous étudiez la langue. Des bourses erasmus sont possibles pour vous accompagner dans cette mobilité. Des aménagements sont prévus pour les étudiants hors-UE et les situations particulières. Parlez-en dès la rentrée avec votre responsable du parcours Tourisme méditerranéen.

Toutes les procédures concernant ce stage obligatoire pour valider la licence vous seront communiquées lors de réunions d'information organisées par le Bureau des Relations internationales du campus Carlone et/ou par votre responsable pédagogique de parcours courant octobre. A ne pas manquer !

Si vous avez déjà anticipé votre stage à la fin de votre L2, aucune obligation d'en rajouter un autre ! Cependant, il peut être intéressant de faire connaissance avec un autre secteur d'activités et de rajouter cette nouvelle expérience dans un CV ou une lettre de motivation en vue d'une candidature à un master bien précis.

Votre responsable de parcours Tourisme méditerranéen peut vous conseiller : n'hésitez pas à demander un entretien individuel !

### 2) Après votre licence :

Plusieurs dispositifs s'offrent à vous pour passer *une année de césure* à l'étranger entre votre année de licence 3 et un master. Le formulaire de césure est à télécharger sur la page d'accueil de la scolarité autour du mois de juin. Cette formalité ne doit pas être oubliée car elle vous permet de préserver vos droits aux études et éventuellement de conserver votre place en master 1 si vous partez entre la L3 et le M1.

- *Programme d'Assistant de langue à l'étranger :*

Une bonne occasion de combiner perfectionnement linguistique et expérience professionnalisante rémunérée ! C'est aussi un « plus » pour les étudiants qui envisageraient une carrière dans l'enseignement, que ce soit comme professeur dans l'enseignement primaire ou secondaire, ou comme formateur en entreprise. L'assistant de langue française assiste l'enseignant de français, seul ou avec l'enseignant de langue française, toujours en coopération avec celui-ci.

Ce programme s'adresse aux étudiants francophones de toutes disciplines ayant un bon niveau de français écrit et oral, et ayant déjà validé au moins leur L1. La rémunération est variable selon les pays de destination.

Toutes les informations concernant les assistants de langue se trouvent sur le site ADELE de France Education International qui gère ce programme : <https://assistants.france-education-international.fr/>

Pour chaque section de langue de l'Union Européenne enseignée à Carlone, un enseignant référent à Carlone peut répondre à vos questions sur les postes d'assistants (cf. le livret des enseignements de la langue recherchée)

- *Stages facultatifs / emplois saisonniers à l'étranger :*

Toute expérience supplémentaire à l'étranger est un véritable « plus » sur votre CV, par exemple pour nourrir un profil en adéquation avec le master que vous visez.

Sachez qu'il vous est possible, dans le cadre des *UE facultatives*, d'effectuer un stage à l'issue du semestre 6 en France ou à l'étranger (si vous avez déjà anticipé votre stage obligatoire au S4). Ce stage ne sera pas noté et ne vous apportera pas de crédits ECTS. Le gain au niveau humain et linguistique sera cependant considérable. En plus de pratiquer dans un contexte professionnel la langue du pays et de développer vos capacités d'adaptation aux situations nouvelles, vous vous créez un réseau de connaissances professionnelles et amicales qui pourront vous être précieuses lors de vos futures recherches d'emploi.

Pensez à mettre à jour régulièrement vos profils LinkedIn, Indeed ou autres (chaque pays a ses préférences pour les moteurs de recherche de stages). Et même si vous décidez pour finir de ne pas partir à l'étranger, cette recherche de stage aura un effet positif sur votre connaissance des secteurs d'emploi et des métiers, et vous aidera à mûrir votre projet professionnel. Un « bon » stage se prépare en effet un an à l'avance, le temps de comprendre précisément ce que l'on recherche !

Une autre piste pour dénicher un stage à l'étranger, c'est de regarder du côté des villes jumelées avec votre commune de résidence : les soutiens locaux y seront plus nombreux (par ex. pour trouver un logement).

Les Chambres de commerce et d'industrie franco-étrangères peuvent également se révéler d'une grande aide. Enfin, si vous êtes déjà investi dans une association ou une ONG (sportive, humanitaire, etc.), rappelez-vous qu'elles agissent souvent en réseaux internationaux et que cela peut être une bonne piste pour concilier vos intérêts, votre savoir-faire et une expérience à l'étranger.

- *Les volontariats à l'étranger (UE et hors-UE)*

Vous souhaitez vivre et travailler quelques mois à l'étranger après votre licence ? C'est possible avec l'un des différents types de volontariat à l'étranger existants : Volontariat de solidarité internationale (VSI) pour les pays hors-UE, Corps de solidarité européen pour les pays de l'UE (<https://www.corpseuropeensolidarite.fr/>), ou des volontariats liés plus spécifiquement à un pays d'accueil comme le volontariat franco-allemand (<https://www.ofaj.org/programmes-formationen/volontariat-franco-allemand.html>).

Le **Bureau des relations internationales du campus Carlone** en A109 au 1<sup>er</sup> étage ([campus-carlone.ri@univ-cotedazur.fr](mailto:campus-carlone.ri@univ-cotedazur.fr)) peut vous aider à préciser votre projet.

Et dans le cas d'un volontariat aussi, n'oubliez pas de demander une **année de césure** pour mener à bien ce projet, afin de ne pas perdre vos droits à une poursuite d'études en master en formation initiale : <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/scolarité/procedures-et-documents-administratifs>

## **Pour vous accompagner dans vos études : la Bibliothèque universitaire (BU) et le Centre de ressources en langues (A227)**

La **BU du campus Carlone** possède de nombreux ouvrages de droit, mais pour vos recherches et la préparation de vos exposés, n'hésitez pas à consulter des ouvrages plus spécifiques à la BU Trotabas, soit sur place, soit en les faisant venir à Carlone.

La BU Carlone dispose de nombreux ouvrages indispensables aux linguistes (en version originale, en traduction ou encore dans des éditions bilingues), ainsi que des films. A lire ou à regarder sans modération !

<https://bu.univ-cotedazur.fr/fr>

Enfin, le **Centre de ressources en langues (A227)** vous permet de participer à des ateliers de conversation thématique en langues et de perfectionner ainsi votre expression orale.

Il vous fournit aussi des outils pour vous entraîner au TOEIC. Vous pouvez également vous inscrire à une session d'examen TOEIC à prix préférentiel par l'intermédiaire du CRL.

Prenez-vous-y tôt si vous envisagez de candidater à un master de l'IAE : le TOEIC avec un score élevé est en effet souvent exigé dans les dossiers de candidature à l'IAE (clôture des candidatures sur MonMaster début mars !).

## **Poursuite d'études en Master à Nice :**

A l'issue de votre licence LEA parcours Tourisme, plusieurs possibilités de poursuite d'études s'offrent à vous à Nice, mais attention, il faudra quand même passer par la plate-forme nationale « Mon master » (<https://www.monmaster.gouv.fr/>), ce qui rend la concurrence plus grande...

Les masters spécialisés en tourisme d'Université Côte d'Azur sont situés sur les campus Trotabas et Saint-Jean-d'Angély :

- <https://univ-cotedazur.fr/formation/offre-de-formation/master-tourisme-2> (2 parcours possibles en M2) ;
- <https://univ-cotedazur.fr/formation/offre-de-formation/parcours-management-de-lart-de-la-culture-mac> ;
- <https://univ-cotedazur.fr/formation/offre-de-formation/parcours-management-de-lhotellerie-internationale-mhi>

A Cannes sur le campus Méliès, le Master **Master Humanités et Industries Créatives - Parcours Management de Projet pour les Industries Culturelles (MAPIC)**

offre une solide formation en gestion de projet tout-à-fait applicable au tourisme culturel : <https://univ-cotedazur.fr/formation/offre-de-formation/parcours-de-master/mapic-master-en-gestion-de-projets-pour-les-industries-creatives> .

Par ailleurs, si vous désirez vous réorienter vers d'autres spécialités du LEA, il est toujours possible de candidater au Master LEA Traduction, Rédaction d'Entreprise (Master TRE, contact : Mme Sarah Labat-Jacqmin). Ce master de l'EUR CREATES sur le campus Carlone

conduit à des métiers de traducteur, rédacteur de notices techniques, chef de projets multilingues. Ce master, au plus près des besoins des entreprises de la région et au-delà, a des taux d'insertion professionnelle extrêmement élevés. Vous pouvez y candidater si vos notes en langues sont bonnes, même si vous n'avez pas suivi le parcours traduction en L3.

Pour ceux qui ont un excellent niveau en langue, une fibre plus littéraire, qui s'intéressent au cinéma et à toutes les formes de productions audio-visuelles, le master Traduction Sous-titrage, Doublage (Master TSD, contact M. Stefano Leoncini) est envisageable.

Sur le campus Carlone, les étudiants qui souhaitent poursuivre l'études des langues peuvent également viser le Master Langues et Métiers de la Culture (contact : [emilie.souyri@univ-cotedazur.fr](mailto:emilie.souyri@univ-cotedazur.fr) )

De manière générale, quel que soit le domaine d'activités choisi, sachez que tous les masters recrutent volontiers les très bons étudiants en langues. Investissez-vous dans toutes vos langues, vous en serez récompensé !

Si vous souhaitez vous orienter vers d'autres domaines, le **BIO du campus Carlone** peut également vous aider ([orientation-carlone@univ-cotedazur.fr](mailto:orientation-carlone@univ-cotedazur.fr))

## **Modalités de contrôle des connaissances (MCC)**

Les MCC sont publiées par la Scolarité après vote en CFVU et sont consultables sur le site à la rubrique « Scolarité ».

Tous les étudiants sont **en contrôle continu intégral (CCI)**, (à l'exception des quelques étudiants dispensés d'assiduité qui relèvent du « contrôle terminal » : sportifs de haut niveau, salariés plein-temps, etc. Les étudiants dispensés d'assiduité doivent se signaler chaque semestre auprès de leurs enseignants ; s'ils ne le font pas, ils risquent de ne pas être convoqués aux épreuves de contrôle terminal.).

Sous le régime du contrôle continu, l'**assiduité est obligatoire**.

Concrètement, cela signifie que l'absence à une évaluation (DST, oral, exercice noté sur Moodle, devoir maison, etc.), si elle n'est pas justifiée dans un délai de cinq jours ouvrés (par exemple par un certificat médical) auprès du secrétariat en mettant en copie tous les enseignants concernés ainsi que la responsable de parcours, est comptabilisée **par un zéro de calcul** dans la moyenne et matérialisée par la mention **ABI (Absence Injustifiée)** dans le relevé de notes. En cas **d'absence justifiée (ABJ)**, l'enseignant est tenu de proposer une épreuve de substitution de même nature. En cas de nouvelle Absence justifiée, l'étudiant ne bénéficiera plus d'une épreuve de substitution mais se verra attribuer un ABJ pour la seconde évaluation.

Vous trouverez l'intégralité du Règlement des examens (qui s'applique aussi aux évaluations de CCI) à la page : <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/scolarite/examens> , rubrique « Règlementation des examens ».

Les étudiants doivent donc être présents durant les **quinze** semaines pendant lesquelles les cours et les évaluations peuvent avoir lieu, et ce, même s'il n'y a que douze séances d'un cours à

répartir sur les quinze semaines. Les heures de cours peuvent être réparties sur les quinze semaines en fonction des disponibilités des enseignants et des contraintes de calendrier.

Vous trouverez le calendrier universitaire à la page : <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/documents-utiles/calendrier-universitaire>

Toutes les notes de contrôle continu sont prises en compte pour calculer les résultats de la 1<sup>ère</sup> session. Les étudiants qui ont plus de 10 à chacun des deux semestres, ou plus de 10 à l'année par compensation, ont validé leur année, **sauf** s'il existe une note d'UE inférieure à 7/20 **et/ou** si l'étudiant n'a pas obtenu au moins 10/20 à sa langue A **et** au moins 10/20 à sa langue B. Dans ce cas, la compensation, que ce soit à l'intérieur du semestre ou à l'année, est impossible. Dit autrement, pour valider son semestre, l'étudiant doit obtenir au moins 10/20 à son UE de Langue A **et** au moins 10/20 à son UE de Langue B **et** au moins 7/20 à toutes ses autres UE.

**Aucune UE n'est donc à négliger !**

Pour celles et ceux qui auraient échoué à la 1<sup>ère</sup> session, il n'y a pas, en Matière d'application Tourisme, de 2<sup>e</sup> session d'examens (dite familièrement « de rattrapage ») mais **une 2<sup>e</sup> session appelée « seconde chance »** qui consiste en un recalcul d'une partie des notes. L'étudiant(e) n'a donc aucun examen de tourisme à représenter. Il peut cependant en avoir dans d'autres disciplines qui ne sont pas sous le régime de la « seconde chance » comme les Compétences transversales qui ont une seconde session.

En cas de **redoublement**, l'investissement dans les matières à représenter doit être très intensif car le nombre possible de redoublements est limité à un seul redoublement en année de L3 LEA.

La **fraude aux examens** est sévèrement punie. Tout document ou matériel qui n'est pas expressément autorisé est interdit et sa détention est constitutive d'une suspicion de fraude.

Toute fraude ou suspicion de fraude donnera lieu à l'établissement d'un procès-verbal de suspicion de fraude, transmis au chef de la scolarité pour mise en place d'une procédure disciplinaire.

## **Le parcours Tourisme méditerranéen de la L3 LEA**

En L3, les étudiants n'ont plus de découverte ni d'approfondissement. Ils deviennent **des spécialistes de leurs matières d'application et des langues** suivies depuis la L1.

En cas de souci en L3 LEA, les étudiants n'ont plus à s'adresser à un responsable d'année par langue étudiée comme en L1/L2, ils sont **sous la seule responsabilité d'un responsable de parcours unique**.

Les étudiants qui ont validé leur L2 LEA choisissent donc l'un des **trois parcours** proposés à Carlone : parcours traduction-rédaction, parcours éco-gestion ou parcours tourisme méditerranéen.

**Attention !** Le parcours Tourisme méditerranéen de la L3 LEA (campus Carlone) ne doit pas être confondu avec le parcours « économie et management du tourisme » de la licence 3 d'économie de l'EUR ELMI sur le campus Saint-Jean-d'Angély.

Le **parcours Tourisme méditerranéen de la L3 LEA** fait suite aux ECUE de sensibilisation à l'économie du tourisme et à l'histoire de l'art en Méditerranée de L1, ainsi qu'aux ECUE d'interculturalité et de médiation culturelle de la L2.

Il ne prétend pas former à un métier précis du tourisme, il constitue simplement, par ses éléments fortement professionnalisants, une ouverture vers des métiers du tourisme au sens large que les étudiants férus de langues de la filière LEA n'auraient sans cela jamais soupçonnés. Tous les enseignements de Tronc commun LEA du parcours Tourisme sont dispensés par des professionnels expérimentés. Des **sorties de terrain** pour rencontrer d'autres professionnels peuvent être organisées en fonction des enseignements.

Le parcours tourisme de la L3 LEA se décompose chaque semestre en **cinq UE à six ECTS chacune**, pour un total de **30 ECTS par semestre** :

**UE Compétences transversales**

**UE Matières d'application tourisme**

**UE langue A (Anglais obligatoirement)**

**UE langue B (au choix mais dans la continuité de la L2)**

**UE langue C** ou bien, quand ce n'est pas possible parce que la langue C souhaitée n'a pas été démarrée en L1, **UE HLUENC50 Option Négociation, communication internationale.**

L'UE HLUENC50 Négociation au S5 et sa jumelle HLUENC60 Négociation au S6 se décomposent chacune sur le modèle suivant :

- Tronc commun LEA : (1h CM et 1h TD) x 12 séances ;
- Langue A : 1h TD x 12 séances ;
- Langue B : 1h TD x 12 séances.

**Vous pouvez retrouver le détail de la structuration de la L3 LEA parcours Tourisme méditerranéen dans le cours-année sur moodle : <https://lms.univ-cotedazur.fr/2025/mod/page/view.php?id=98770>**

Quel que soit le parcours de spécialité LEA choisi en L3 (parcours tourisme, parcours économie-gestion ou parcours traduction), les enseignements de langues sont mutualisés entre les différents parcours LEA. Pour connaître le détail de vos cours de langue, reportez-vous au livret de la langue concernée.

**Attention !!** *L'UE professionnalisante* qui apparaîtra en premier lors de votre Inscription Pédagogique (IP) n'est pas une UE diplômante. Il s'agit d'une UE *facultative* dont les ECTS ne permettent pas de valider une L3 LEA. Il s'agit simplement, sur la base du volontariat, de la possibilité d'ajouter une compétence à son CV afin de mieux le profiler pour un stage particulier, un emploi ou une candidature en master.

**Les UE de Matière d'Application Tourisme méditerranéen sont codées en HLUEMO5 (semestre 5) et HLUEMO6 (semestre 6).**

**Chaque UE de MA Tourisme méditerranéen comprend deux ECUE.**

**Liste des ECUE de l'UE MA tourisme**  
**(ECUE communes à toutes les langues du parcours)**  
**Semestre 5**

**ECUE HLEEDE5 Introduction au tourisme durable en Méditerranée**

**Durée :** 12 h CM et 24 h TD

**Nom des enseignantes :** Mme Sylvie CHRISTOFLE (CM) et Mme Susie Girard (TD).

**Présentation de l'enseignement et objectifs :**

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux besoins qu'elles rencontreront.

Dans un premier temps, le CM de Mme Christofle montrera comment cette notion de développement durable peut et doit s'appliquer au tourisme, notamment en Méditerranée.

Dans un second temps, le TD de Mme Girard vous permettra d'analyser, à l'échelle du Parc Régional des Préalpes d'Azur, les implications du tourisme durable, ses difficultés, ainsi que les dispositifs, notamment juridiques, qui permettent d'atténuer l'activité touristique au sein des lieux sensibles, de protéger le patrimoine naturel et culturel tout en respectant les communautés d'accueil.

**Indications bibliographiques :** Consulter moodle à la rentrée.

**ECUE HLEEETO5 Eléments de marketing appliqué au tourisme méditerranéen**

**Durée :** 24 h TD

**Nom de l'enseignante :** Mme Tatiana ADRAGNA.

**Présentation de l'enseignement et objectifs :**

Il s'agira dans ce TD de comprendre les principes fondamentaux du marketing digital et de les appliquer efficacement au tourisme à l'aide d'outils et de bonnes pratiques.

Les langues de ce TD sont le français et l'anglais.

**Indications bibliographiques :** Consulter moodle à la rentrée.

**Liste des ECUE de l'UE MA tourisme**  
**(ECUE communes à toutes les langues du parcours)**  
**Semestre 6**

**ECUE HLEEHG6 Introduction au tourisme d'affaires et d'événementiel en Méditerranée**

**Durée :** 12 h CM et 24 h TD

**Nom de l'enseignant :** M. Yann CLAEYSEN

**Présentation de l'enseignement et objectifs :**

Ce cours a pour objet de présenter le tourisme aux niveaux mondial, français, départemental et local (Alpes-Maritimes et Monaco). Nous examinerons dans un premier temps les différentes définitions du tourisme et de ses variantes (tourisme de loisirs, d'affaires, sportif, culturel, religieux, etc.) avant d'analyser les besoins des touristes et les produits et services associés qui peuvent leur être proposés.

Cela nécessitera d'identifier les responsables, organisateurs, promoteurs, ambassadeurs et acteurs du tourisme aux niveaux international et européen, puis français, et de s'intéresser aux notions « d'image » et de « notoriété » ainsi qu'aux concepts de « management de la destination » et de « promotion des territoires ».

Pour finir, nous replacerons l'économie touristique dans le contexte actuel pour y discerner menaces et opportunités aux différentes échelles.

Deux sorties pédagogiques pour rencontrer les différents acteurs sont prévues en fin de semestre.

**ECUE HLEEMA6 Management des industries culturelles et créatives en Méditerranée**

**Durée :** 24 h TD

**Nom des enseignantes :** Mme Bérénice KÜBLER / Mme N.N.

**Programme :**

Ce cours a pour objectifs de vous faire comprendre les spécificités des Industries Culturelles et Créatives (ICC), de vous initier au management de projets culturels et créatifs, de vous donner des bases en création de projet entrepreneurial et de vous permettre d'utiliser les ICC dans vos stratégies touristiques.

**Très bon travail et belle réussite !**